



Comment ne pas payer les frais de résiliation sfr ?

Par **Sarah2_old**, le **31/12/2007** à **17:10**

Bonjour,

J'ai reçu une offre très alléchante de 9 mobile.

Je les ai appelé et tout est allé très vite car à la fin de la conversation j'étais devenue une abonnée ! Je n'ai malheureusement pas pris le soin de savoir combien me coûterait ma résiliation auprès de SFR.

Je viens de recevoir ma facture SFR et je découvre que j'ai près de 700 euros à payer, ce qui correspond au paiement de l'abonnement sur 24 mois, jusqu'en juillet 2009...

Puis-je invoquer un changement de tarifs qui me permettrait d'être dans mon droit de résilier sans frais ? Comment puis-je réduire ce coût de résiliation ?

Pour le moment j'ai demandé à ma banque de stopper le prélèvement en faveur de SFR.

Merci de vos conseils.